

L'essentiel

Bulletin d'Information Communal

Numéro 12 | Mai 2021



Madame, Monsieur, Chers administrés.

Cette nouvelle lettre d'information municipale vous arrive avec le printemps et ces belles journées tant attendues. Avec la nature qui renait on aspire tous à reconquérir au fur et à

mesure chaque petite parcelle de nos libertés ordinaires. Grâce à la stratégie vaccinale, les dispositions diverses de lutte contre la propagation de la covid et une nécessaire vigilance collective qui doit se prolonger, nous fondons l'espoir que les prochains mois nous permettent de cheminer vers un retour à une vie plus habituelle.

Ce numéro vous livre tous les indicateurs nécessaires pour vous familiariser davantage avec le budget communal. Rapporté à sa population Flancourt-Crescy en Roumois s'illustre par un budget modeste et une fiscalité maitrisée. Il faut noter l'effort particulier qui est désormais constant en matière d'investissement. Même si l'année 2020 a eu son lot d'imprévus liés à la pandémie, la commune est tout de même parvenue à dégager l'excédent nécessaire pour honorer le financement de ses projets.

Nous vivons une séquence singulière qui se caractérise par une volonté forte d'accompagner une relance qui nécessairement par les collectivités locales. Celles-ci portent plus de 70% l'investissement public. Avec les Contrats de

Relance et Transition Ecologique, l'Etat souhaite intensifier ces efforts et apporter la cohérence et la lisibilité indispensable à l'action publique.

C'est dans ce contexte que des enjeux d'envergure sont abordés avec détermination. Je soulignerai l'ambition inédite du SERPN où 5 millions d'euros sont consacrés remplacement des canalisations vétustes. Il noter également l'évolution traitements de déchets au'incarne SDOMODE dans la réduction et la valorisation des déchets mais aussi dans la mise en place progressive des pratiques incitatives.

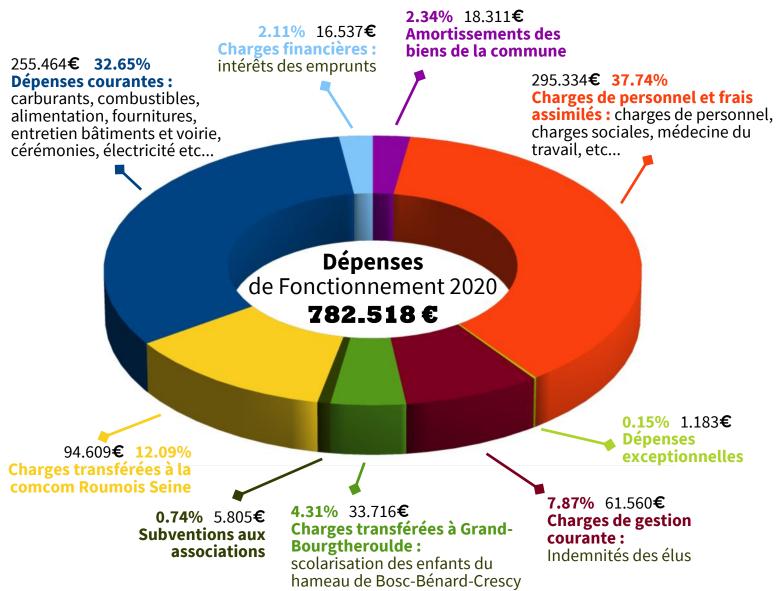
Je vous souhaite une agréable lecture des différents articles de l'essentiel qui peut-être suscitera d'autres questions pour lesquelles je vous encourage à nous adresser un mail ou appeler la Mairie afin qu'on vous apporte toutes les informations attendues.

Pour conclure je souhaite souligner l'investissement de celle et ceux que nous avons mis en avant. Qu'ils soient commerçants, travailleurs indépendants ou encore artisans, ils participent à un tissu local qui contribue à rendre nos campagnes vivantes. Ne manquons pas quand l'opportunité se présente de penser à eux.

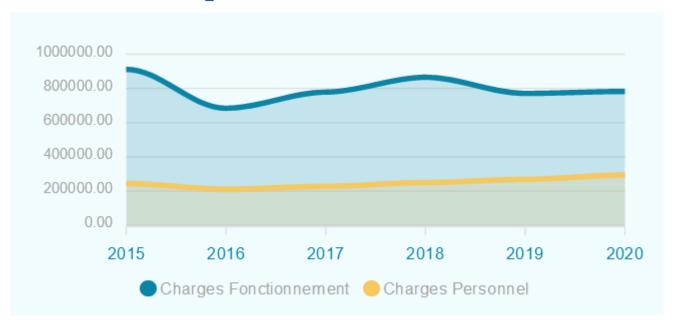
Chaleureusement,
Bertrand PECOT

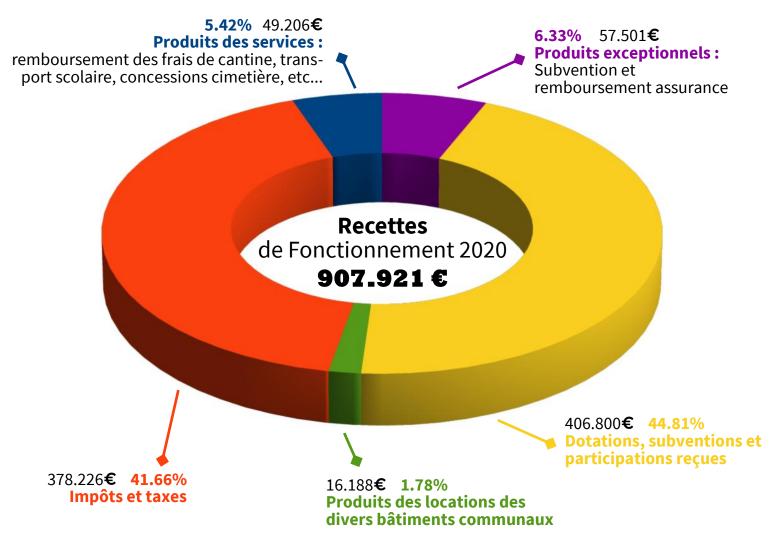
DOSSIER: Le Budget

Des dépenses maitrisées malgré le contexte sanitaire



Evolution des dépenses de fonctionnement





Des finances saines...

- * Excédent global à fin 2019: **561.352€**
- * Excédent global à fin 2020: 690.592 €

... permettant d'investir

1.776.688€ en 2020 dont:



1,517 M€

Rénovation et extension des écoles



80 K€

Défense incendie



63 K€

Rénovation maison communale de Bosc-Bénard-Crescy



47 K€

Accessibilité



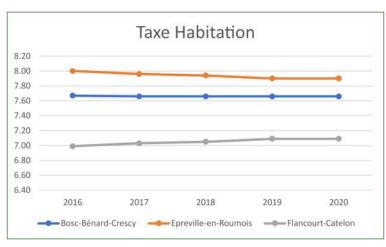
44 K€

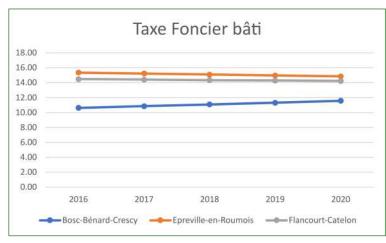
Remboursement annuel des emprunts et dettes assimilées

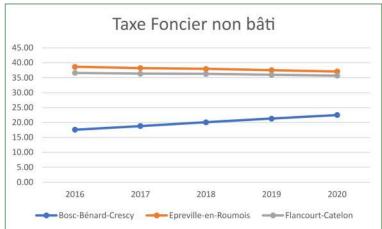
Harmonisation fiscale depuis 2016

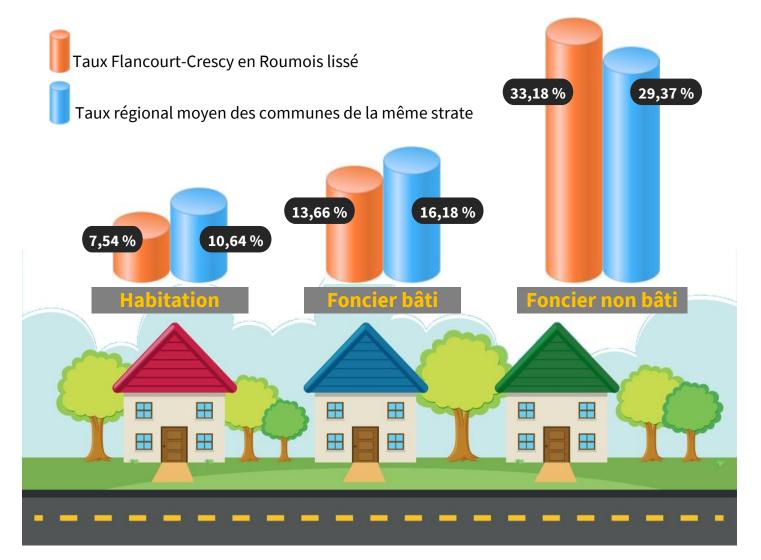
Avant la fusion, chaque commune historique avait ses propres taux de taxes communales.

À la suite de la fusion, une harmonisation fiscale progressive des taxes locales a été mise en place sur 12 ans afin que tout habitant de la commune paye le même taux quel que soit le hameau où il réside d'ici 2029.









Réforme fiscale



L'article 16 de la loi n° n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation (TH) sur l'habitation principale.

À partir de 2023, tous les Français seront exonérés de taxe d'habitation sur leur résidence principale. En attendant, celle que vous aurez à payer cette année dépend du montant de votre revenu fiscal de référence de 2020.

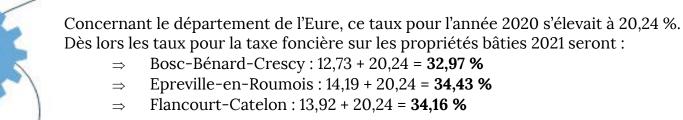
Depuis 2020, le taux de cette taxe est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019.

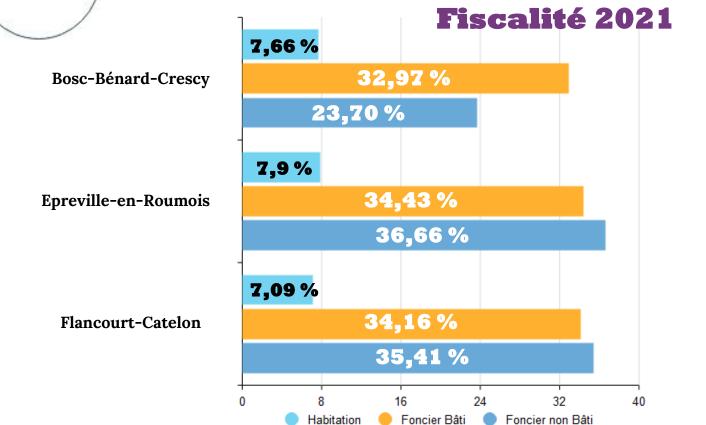


La suppression de la taxe d'habitation implique pour 2021 : le transfert aux communes du taux départemental de la **taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)** afin d'assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes.

Taux communal 2020 + Taux départemental 2020

Taux foncier bâti 2021





Ce transfert de taux n'a aucun impact sur le montant final de taxe foncière bâtie réglé par le contribuable !!!

CONTACTER LA MAIRIE

Dans le but d'offrir un service plus ciblé aux administrés, de nouveaux points de contacts sont désormais disponibles pour joindre les services de la mairie :



Pour tout sujet lié à l'état civil (déclaration préalable de naissance, mariage ou décès, acte de naissance, ...), vous pouvez contacter le service par mail à l'adresse suivante : etatcivil@flancourt-crescy-en-roumois.fr

Pour tout sujet lié au milieu scolaire (inscription scolaire, restaurant scolaire, ...), vous pouvez contacter le service par mail à l'adresse suivante : scolaire@flancourt-crescy-en-roumois.fr





Pour tout sujet lié à l'urbanisme (demande de permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, ...), vous pouvez contacter le service par mail à l'adresse suivante : urbanisme@flancourt-crescy-en-roumois.fr

CTVOX: APPLICATION MOBILE

La Mairie vous propose de rester au plus près de l'information du quotidien grâce à votre téléphone mobile.

En effet nous sommes heureux de vous annoncer la mise en route de notre commune sur l'application CiVox qui a pour but de vous informer des dernières actualités de la commune.

- ⇒ Recevez des alertes et notifications en temps réel de votre mairie : risques majeurs, sécurité, événements de la ville, famille, sports et loisirs de la commune, travaux, ...
- ⇒ Consultez les dernières actualités locales
- ⇒ Géolocalisez et contactez rapidement tous les services de votre commune
- ⇒ Trouvez les informations pratiques proposées par votre mairie selon vos besoins : menu des restaurants scolaires, calendrier de collecte des déchets, agenda des manifestations, ...
- ⇒ Signalez des problèmes sur l'espace public avec photo et géolocalisation, et proposez des améliorations

C'est simple!

1- Téléchargez l'application CiVox sur votre smartphone.





- 2- Sélectionnez « Flancourt-Crescy en Roumois ».
- 3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

Téléchargez **CiVox** et restez connecté à votre ville !

Toute l'actualité de votre ville en temps réel

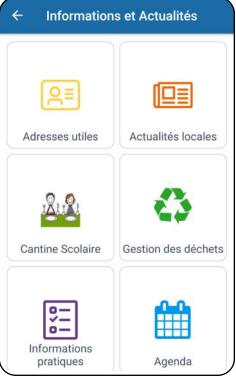
Par le biais de l'application CiVox, votre mairie vous informe des dernières actualités, du fonctionnement de vos services publics (transport, déchetteries...) et des heures d'ouvertures des commerces de votre ville. Un incident survient! Soyez les premiers informés via les push de notifications CiVox si des mesures spécifiques doivent être prises (port du masque généralisé, dépistage massif...).

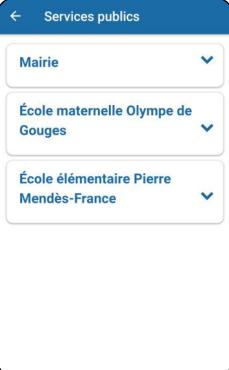
Des services de géolocalisation et de signalement

En 1 clic, géolocalisez les services qui vous sont utiles (cabinets médicaux, centre de soins, commerces...) et faites actes de citoyenneté en nous signalant un problème via l'application. (nom de la rue, photo, commentaires)







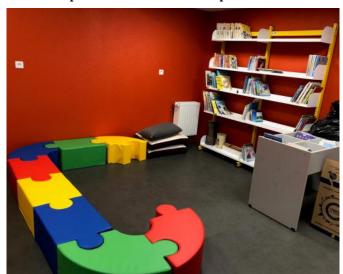


SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

La livraison des écoles ayant eu lieu il y a un an, certaines pièces étaient encore à aménager. La municipalité a ainsi acheté du mobilier afin d'équiper les espaces bibliothèques.

Dans l'atelier pédagogique de l'école maternelle Olympe de Gouges ont été installés de grandes tables permettant de travailler en groupe, ainsi que des coussins colorés en forme de pièces de puzzle pour créer un coin

lecture qui devrait vraiment plaire aux enfants.







L'espace jardin pédagogique a également été réaménagé.

DEFENSE INCENDIE



Sur la base du "Schéma de Défense Extérieur Contre l'Incendie" réalisé en 2019 par le SERPN, la commune a réalisé en 2020 la mise en œuvre de 11 bornes à incendie grâce au concours financier de l'Etat et du Conseil Départementale de l'Eure. En sommes partout où le dimensionnement des réseaux d'eau était suffisant pour obtenir un débit adapté à la réglementation, la mise en place de borne a été la solution retenue.

La municipalité projette cette année de traiter des zones où, bien que l'habitat soit installé depuis de nombreuses années, l'infrastructure des réseaux d'eau ne permet pas d'organiser la défense incendie.

Aussi nous devrons avoir recours à d'autres solutions techniques pour permettre au centre d'incendie et de secours d'être en mesure d'intervenir dans de bonnes conditions. Selon les situations des différents hameaux concernés il pourra s'agir de bassins, de citernes ou encore d'aménagement de points d'eau naturelle. La municipalité adresse de chaleureux remerciements aux différents propriétaires de foncier qui conscient de l'enjeu de protection des populations ont très aimablement accepté d'accueillir les ouvrages sur leur terrain.

La Préfecture nous a accordé **30%** de subvention et le Conseil Départementale de l'Eure produit un effort de **35%**.

Le reste à charge de la commune ayant été inscrit au vote du budget en conseil municipal, nous avons la capacité d'engager rapidement la réalisation des travaux dès lors que la consultation des entreprises sera aboutie.



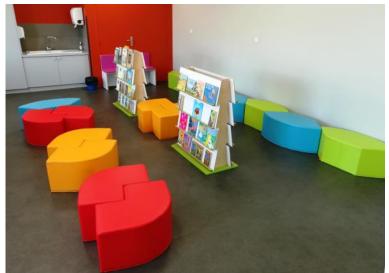




Dans l'école élémentaire Pierre Mendès-France, une BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) a été mise en place. Les mêmes grandes tables permettant le travail en groupe, adaptées à la taille des enfants, ont été installées dans le but de créer un espace numérique. Pour le coin lecture, des présentoirs à livres ainsi que des coussins colorés viennent compléter cette pièce.

Cette salle pourra servir pour les travaux artistiques mais également de lieu de récréations les jours

de grosses pluies.



Début de février un nouveau protocole sanitaire pour le milieu scolaire a été mis en place par le gouvernement, rendant obligatoire le port du masque de catégorie 1.

Afin d'accompagner les familles, la municipalité a décidé de fournir à chaque enfant du cycle élémentaire (CP au CM2) et collégien 2 masques supplémentaires.

Les enfants cycle élémentaire scolarisés sur la commune ont reçus leurs masques en classe. Les enfants du cycle élémentaire scolarisés hors commune et les collégiens étant invités à venir les chercher en mairie.

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Pour ce double scrutin, notre commune sera divisée en 3 bureaux de votes, correspondants aux communes historiques.

L'organisation sera la suivante :

- les habitants du hameau de Bosc-Bénard-Crescy voteront au bureau centralisateur installé dans la salle des fêtes, derrière la mairie,
- les habitants du hameau d'Épreville-en-Roumois voteront dans l'école maternelle Olympe de Gouges,
- les habitants du hameau de Flancourt-Catelon voteront dans l'école élémentaire Pierre Mendès-France.



Par ailleurs, les écoles n'ayant pas reçu les dotations du ministère de l'Education Nationale, des masques inclusifs ont été achetés afin d'équiper les enseignantes des écoles.

Un masque inclusif est un masque transparent qui permet de voir le bas du visage, le mouvement des lèvres, les expressions, les sourires et de faciliter la communication avec les élèves.

ELECTIONS

La municipalité mettra en place un protocole sanitaire pour garantir le respect des gestes barrière et la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote.

Pour voter, pensez à vous inscrire ou à vérifier votre inscription sur les listes électorales. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ce scrutin est le vendredi 14 mai 2021.

Conformément aux demandes de la préfecture, afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de s'inscrire sur les listes électorales, une permanence de 2 heures aura lieu le vendredi 14 mai de 17h à 19h.

TRAVAUX

Cet hiver les services techniques ont procédé à de nombreux travaux d'entretien de haies et d'élagages d'arbres. Plutôt que d'inonder la déchetterie, ces déchets ont été valorisés au travers du broyage des branches.



En effet les copeaux sont utilisés pour le paillage des massifs de la commune. Ce paillage a l'avantage de ralentir la croissance de mauvaises herbes, de mettre en valeur les aires de plantations et les zones fleuries et de contribuer à enrichir le sol à long terme après décomposition du paillis.

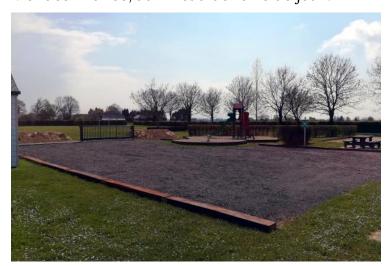




D'autre part, pendant cette période de confinement et de fermeture des écoles, la municipalité a de nouveau fait le choix de maintenir l'emploi de ses agents en les affectant à d'autres tâches, les locaux municipaux ayant besoin périodiquement de travaux d'entretien, de rénovation ou de remise aux normes. C'est au tour de la salle des mariages d'avoir reçu un petit lifting!



Enfin, la municipalité a profité du changement de date des vacances scolaires d'avril pour effectuer les travaux d'agrandissement de parking devant l'école élémentaire Pierre Mendès-France, au niveau de l'aire de jeux.









Depuis juin 2020 sur le territoire de l'Ouest de l'Eure, l'extension des consignes de tri est en vigueur. Cette évolution permet de trier davantage d'emballages et par conséquent de réduire nos quantités d'ordures ménagères résiduelles c'est-à-dire nos poubelles noires.

C'est un geste en plus pour notre planète!

Cette nouvelle campagne élargit donc la gamme de nos emballages en plastique à recycler ; nous pouvons désormais y déposer des barquettes de beurre, de glace, des sachets en plastique type surgelés, des barquettes de jambon, des pots de yaourt avec leurs opercules, des tubes de crème, de dentifrice, du polystyrène. Toute cette liste est bien sûr non exhaustive.

En plus de ces nouveautés, vous pouvez bien entendu toujours déposer les bouteilles/bidons en plastique, bidons/ flacons de shampooing, de lessive, les briques alimentaires (lait, jus d'orange, sauce tomate, soupe), les canettes en aluminium, les conserves en métal, les aérosols (ex: laque).

Avec l'extension des consignes de tri, de nouvelles erreurs de tri ont été constatées. Ainsi, les pots de fleurs, jouets en plastique, et plus récemment des masques chirurgicaux et seringues...sont retrouvés dans les poubelles de tri sélectif du territoire.

Ces objets ne doivent pas être jetés dans votre bac ou sac de tri sélectif!

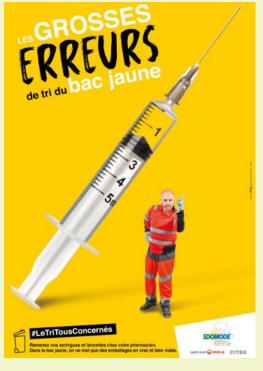
Pour mieux comprendre:

Nos emballages recyclables sont acheminés et triés au centre de tri de Sein'Estuaire au Havre. Ils sont triés à la main par des agents, chaque erreur peut être dramatique pour la santé du personnel.

N'hésitez pas à joindre le SDOMODE (02.32.43.14.75 ou contact@sdomode.fr) où les ambassadeurs du tri répondront à toutes vos questions concernant le tri et la réduction des déchets!







AU PLUS PROCHE

La municipalité continue de mettre en lumière les forces vives de notre commune.

Si vous êtes artisan ou commercant nouvellement installé sur le territoire communal et souhaitez bénéficier d'un encart dans l'Essentiel.

Si vous êtes artisan ou commercant sur la commune et vous n'êtes pas encore présent dans l'annuaire des professionnels de la commune et l'application CiVox.

Faites-vous connaître en nous adressant par mail vos supports de communication et un texte de présentation de votre entreprise à communication@flancourt-crescyen-roumois.fr



Dominique BON

DIRECTRICE AGENCE DAF EVREUX BRAS DROIT DES DIRIGEANTS.

06 03 24 25 07

dominique.bon@brasdroitdesdirigeants.com 40 le village, Epreville-en-Roumois

27310 Flancourt Crescy en Roumois

f 0 brasdroitdesdirigeants.com

J'accompagne opérationnellement les TPE/PME dans le pilotage financier et administratif afin d'augmenter la rentabilité, prévoir les variations de trésorerie, maitriser le risque client, mettre à jour les prix de revient, mettre en place des tableaux de bord, etc.

Autrement dit, j'interviens en tant que prestataire en présence chez mes clients en fonction de leur besoin par demie journée ou journée complète sur un rythme défini pouvant aller jusqu'à 3 jours par semaine.



Ambiance Beauté soin corps - visage - épilation

Prestations & Tarifs

Epilation

Sourcils	91
Lèvre	86
Aisselles	3 135
1/2 Jambes	12€
Cuisses	18€
	18€
Jambes entières	25€
Maillot classique	13€
Maillot échancré	16€
Maillot intégral	21€
Avant Bras	16€

Forfait Epilation

1/2 Jambes, aisselles et maillot classique	38€
1/2 Jambes, aisselles et maillot échancré	41€
1/2 Jambes, aisselles et maillot intégral	46€
Jambes entières, aisselles et maillot classique	47€
Jambes entières, aisselles et maillot échancré	50€
Jambes entières, aisselles et maillot intégral	55€

Soir

Cils

Sourcils

Soin Corps

Californien (75 min)	756
Bambou (60 min)	60€
Soin dos (45 min) gommage, modelage et masque	45€
Soin corps complet (1420)	89€

Soin Visage

Classique (30 min)	30€
Cou et decolleté (60min)	100
Soin spécifique complet (1h30)	89€

M/aquillage Flash 30€ Teinture

20€

15€

50€

Onglerie

Rehaussement + Teinture

Beauté des mains (30 min) Beauté des pieds (45 min) Pose de vernis classique	27€ 35€
Ose de verilis ciassique	7€
Pose de vernis semi permanent lépose + Pose	25€
epose + Pose	30€

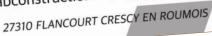
73 D hameau les Desperrois - 27310 Flancourt Crescy en Roumois 06 66 08 84 44 - ambiancebeauté 18@gmail.com



ENTREPRISE GENERALE DE BATIMEN

Antoine BENEDET

06.31.76.36.44 abconstruction27310@gmail.com







L'atelier de Kamille



PASSIONNÉE PAR L'UNIVERS DE LA CRÉATION, JAI DÉCIDÉ D'OUVRIR MA BOUTIQUE EN LIGNE. MES CRÉATIONS PEUVENT ÊTRE DES IDÉES CADEAUX.

JE VOUS PROPOSE DIVERS PRODUITS TELS QUE: DES CARTES, DES BONBONNIÈRES, DES BOUGIES, DES MUGS, DES TEE-SHIRTS,...

VOUS POUVEZ ME RETROUVER SUR FACEBOOK : L'ATELIER DE KAMILLE, SUR Instagram @atelierdekamille où sur ma boutique en ligne www.atelier-kamille.fr



Services auprès des particuliers Franck POUSSE

27310 Flancourt Crescy en Roumois

N°SIREN en cours

Jardins et Espaces verts:

Tonte, Taille des arbustes et des haies, Désherbage, Débroussaillage, Évacuation des déchets verts, Entretien de massifs, Petit élagage....

Bricolage:

Nettoyage haute pression des terrasses, des allées, Petits travaux de peinture, montage des meubles en kits...



VISITE SOUS-PREFETE

Le 9 février dernier Mme BLANCHOT-PROSPER, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Bernay a consacré sa matinée pour la commune de Flancourt-Crescy en Roumois.



Après un premier temps pour lui présenter le cheminement qui a conduit à la constitution de la commune nouvelle, nous sommes revenus sur les différentes réalisations du

Tout brûlage en centre village

est strictement interdit!

précédent mandat en accordant une attention particulière sur les enjeux déterminants. La maîtrise de la fiscalité était à l'ordre du jour, l'évolution de l'urbanisme et les questions de mobilité furent abordées mais aussi l'avenir de l'agriculture a fait l'objet d'échanges constructifs.

La gestion de la crise sanitaire a été abordée en identifiant que les collectivités locales étaient entièrement disposées à apporter leur contribution le moment venu pour la vaccination.

Celle-ci nous a ensuite interrogé sur les perspectives du mandat et éventuels projets structurants, le futur contrat de territoire et également les dispositifs de relance économique auxquels la commune pourrait prétendre.

Ce rendez-vous s'est achevé par une visite de terrain où nous avons eu plaisir de lui présenter les nouvelles écoles, l'atelier municipal, le déploiement de la défense incendie. Enfin la matinée s'est achevée avec la visite de l'exploitation du GAEC de la Buzinière qui expérimente l'agriculture de conservation des sols.

(aboiements...)

de leur propriété.

Les propriétaires d'animaux sont

responsables des dégâts occasionnés par leurs animaux en dehors



PAQUES

Dans une année associative très difficile en raison de la situation sanitaire, le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy a tenu à maintenir la tradition des chocolats de Pâques.

Une partie de ses membres s'est ainsi donnée rendezvous à 10 h30 place de la mairie le lundi 5 avril 2021.

Ils se sont déplacés chez les enfants pour distribuer les 36 chocolats de Pâques. Les enfants les guettaient à la fenêtre. Ils étaient contents de ce moment convivial et les parents les ont remerciés de ce geste.



De son côté la commission Vie Locale, après le retour positif des décorations artisanales réalisées pour Noel, a décidé de reprendre les pinceaux et d'offrir aux enfants l'occasion d'immortaliser ce weekend de Pâques.









PLANTATION SOLIDAIRE

La crise sanitaire engendrant une augmentation de la précarité, la collectivité de Flancourt -Crescy en Roumois et les Jeunes Agriculteurs du Roumois ont décidé de s'associer dans le but d'aider à l'approvisionnement des Restos du Cœur et autres associations telle que l'épicerie sociale Epicé & A basée à Pont-Audemer.

En effet, la collectivité disposant d'un terrain non exploité de 20 ares, elle a souhaité répondre à un projet des Jeunes Agriculteurs du Roumois en mettant ce terrain à leur disposition afin d'y planter des pommes de terre.



« Cette parcelle sera conduite en culture bio avec des produits biocontrôle, des macérations de plantes et des produits naturels. »

Victor DELAVOIPIERE

Président des Jeunes Agriculteurs du Roumois

« La mise à disposition d'un terrain est une chose simple! Et au-delà des kilos de patates produits, cela permet de retisser du lien entre chacun parce que dans les semaines et les mois qui viennent on va en avoir besoin. »

Bertrand PECOT

Le projet a obtenu le soutien de plusieurs partenaires en particulier un fournisseur de plants qui a fait don de 400kg de plants bio et l'accompagnement par le Lycée Agricole de Tourville sur Pont-Audemer dont plusieurs des jeunes agriculteurs suivent le cours.

En ce samedi 1er mai, pas de relâche bien au contraire. En présence des partenaires et de personnalités dont M. QUESTEL, député de l'Eure, 6 jeunes agriculteurs ont passé leur matinée à finir de préparer le terrain et procéder à la plantation avec une vieille planteuse tractée par un Someca,

souvenir d'un temps passé pour certains voisins attirés par le bruit.





AGENDA

À la suite des dernières annonces concernant les mesures sanitaires dues à la Covid-19 et le déconfinement progressif, les diverses associations de votre commune sont dans les « starting-blocks ».

Elles attendent de connaitre les modalités pour vous prévoir des rendez-vous au plus vite (soirée dansante, loto, marché, rallye VTT...) et reprendre leurs activités hebdomadaires pour certaines.

En attendant de tous nous retrouver prenez soin de vous!

Retrouvez l'agenda actualisé sur le site www.flancourt-crescy-en-roumois.fr

Infos Pratiques

Mairie Flancourt-Crescy en Roumois: 1 Place Roger Leclerc,

27310 Flancourt-Crescy en Roumois

Tél: 02.32.20.75.95

Secrétariat: mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr

Services:

etatcivil@flancourt-crescy-en-roumois.fr urbanisme@flancourt-crescy-en-roumois.fr scolaire@flancourt-crescy-en-roumois.fr

- Permanences secrétariat:
 Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00
 (Période hivernale: de 16h00 à 18h00)
- Permanences urbanisme:
 Vendredi de 14h00 à 17h00 (sur RDV)
- Permanence des élus:
 Samedi de 10h00 à 12h00

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.





